

Communiqué de presse – Débats citoyens – Mons (19/03/2007)

« Débat citoyen » : Plus de sécurité pour notre société !

Le Mouvement Réformateur a lancé sa campagne pour les élections fédérales du 10 juin prochain. Les débats « citoyens » donnent l'occasion aux présidents réformateurs des différentes provinces de venir débattre de grands thèmes avec les militants. En province de Hainaut, Olivier CHASTEL a tenu deux conférences avant le congrès national qui se tient le 25 mars à Liège. La première s'est déroulée le samedi 10 mars à Leuze-en-Hainaut et la seconde le 17 mars à Mons. Richard MILLER, Député wallon, était le modérateur des ces deux rencontres citoyennes.

« La sécurité, c'est la première des libertés », les 200 personnes présentes lors de ce second débat « citoyen » en étaient convaincues. Olivier CHASTEL a lancé cette discussion en faisant état d'un certain nombre d'évolutions dans notre société. C'est notamment le cas de la criminalité. Certaines formes de criminalité semblent banalisées alors que d'autres sont en inquiétante augmentation telles que les actes de violence gratuite commis par des mineurs. Selon le Président des Réformateurs hennuyers, il est nécessaire de casser le sentiment d'impunité auprès des auteurs en les sanctionnant. Cependant, cette sanction doit être adaptée et avoir comme finalité: l'intégration de la norme de la vie sociale par le jeune.

Olivier CHASTEL a rappelé que les Réformateurs avaient déjà soumis à plusieurs reprises diverses propositions qui avaient été peu ou mal suivies par les précédents gouvernements en matière de délinquance juvénile. Exemple : le retrait des allocations familiales à l'égard des parents démissionnaires de leurs responsabilités, le dessaisissement obligatoire du tribunal de la Jeunesse pour les mineurs à partir de 16 ans coupables d'infractions graves passibles d'une peine criminelle, ou encore la création de centres de rescolarisation pour les élèves violents ou en décrochage scolaire. Pour le Président, il serait peut-être temps de les remettre sur la table des négociations ou du moins d'étudier de nouvelles mesures de ce type.

Un autre acteur de notre sécurité, c'est bien évidemment la police. De nombreuses avancées ont été réalisées depuis l'entrée en vigueur de la Réforme des polices du Ministre Antoine (baisse de la criminalité dans certaines zones, manque d'effectifs moins criant,...). Pourtant, pour Olivier CHASTEL, il faut encore avancer dans cette réforme en luttant contre la bureaucratie et en diminuant encore le nombre de policiers affectés à des tâches administratives. Ces mesures sont nécessaires dans le but de créer une véritable police de proximité.

Enfin, Olivier CHASTEL a insisté sur la réponse globale à apporter à l'insécurité. Pour lui, le système judiciaire a également son rôle à jouer. Il est nécessaire aujourd'hui d'avoir une justice rapide, efficace et performante. Il est également important de mettre en place une réelle politique envers les victimes, en renforçant leurs droits et en améliorant leur indemnisation.

Armand DE DECKER, Ministre de la Coopération, a ensuite pris la parole afin d'évoquer ses propres pistes de réflexion quant à cet état des lieux. Pour lui, le thème de la sécurité est indissociable de celui de la citoyenneté. Déjà en 1983, il avait fait voter une proposition de loi visant à intégrer dans les programmes scolaires un cours d'éducation civique. Ce décret n'a ensuite jamais été appliqué.

Le Ministre a également rappelé que lorsque le service militaire avait été suspendu, il avait proposé de conserver un service militaire civil ou volontaire. Le texte a été adopté mais là encore, sa mise en œuvre reste bloquée.

Après un bref bilan, Armand DE DECKER a proposé un certain nombre de mesures visant la répression de la violence. Tout d'abord, selon le Ministre, il faut s'attaquer à l'origine de cette violence, qui se trouve notamment dans la diffusion de films extrêmes à la télévision et sur le net. Ensuite, il souhaite instaurer un stage de citoyenneté après les sessions d'examens des élèves des dernières années du secondaire. Ce stage leur permettrait d'acquérir des bases en matière de sécurité routière, de premiers soins, de démocratie ou encore dans le domaine de la loi pénale. Par ailleurs, Armand DE DECKER prône la mise en place d'un service militaire volontaire (dans le gardiennage ou la sécurité des bâtiments de l'administration) ou d'un service civil (dans les CPAS, les casernes, les commissariats,...). Enfin, il lui semble intéressant de se tourner vers l'armée lorsque des jeunes commettent des faits de violence au lieu de les envoyer dans les IPPJ ou dès leur majorité en prison. Il y a lieu de trouver des peines dites alternatives pour répondre à la violence que connaît notre société.